

Image not found or type unknown



Facture a déduire du dépôt de garantie

Par **wai**, le **05/01/2014** à **22:53**

Bonjour, rnsuite au départ de mes locataires, je souhaite déduire les frais de travaux de remise en état du dépôt de garantie. La facture devra t-elle être détaillée ?
En vous remerciant

Par **cocotte1003**, le **06/01/2014** à **09:37**

Bonjour, vous devez envoyer au locataire in devis ou une facture de professionnel justifiant les sommes que vous déduisez, sommes qui doivent être en rapport avec les différences entre les états des lieux avec des matériaux de même qualité, cordialement